

# DROIT DU TRAVAIL COMPARÉ EN EUROPE

ROYAUME UNI, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE, SUISSE, BELGIQUE



1 jour

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### ROYAUME UNI, ALLEMAGNE, ESPAGNE, ITALIE, SUISSE, BELGIQUE : QUEL CONTRAT DE TRAVAIL ?

- › Nature du contrat : Contrat à Durée Déterminée (CDD), Contrat à Durée Indéterminée (CDI)
- › Motifs des CDD
- › Forme du contrat : écrit, verbal...
- › Durée de la période d'essai et existence d'un délai de prévenance en cas de rupture

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- › Durée du travail légale en vigueur
  - durée maximale hebdomadaire
  - durée maximale de la journée de travail
  - durée du repos quotidien - jours fériés et durées des congés payés
  - régime des heures supplémentaires
- › Existence ou non d'une rémunération minimale

### MODALITÉS DE FIN DU CONTRAT DE TRAVAIL

- › Résiliation du contrat
  - licenciement avec ou sans préavis
  - exigence ou non de motifs
- › Existence ou non d'une indemnité de départ

## OBJECTIFS

- Connaître les dispositions applicables en matière de droit du travail dans les principaux pays d'Europe : Royaume Uni, Allemagne, Espagne, Italie, Suisse, Belgique
- Disposer d'un panorama des conditions de travail et de rupture de contrat dans ces pays.
- Anticiper le choix du statut du salarié, entre détaché et expatrié, au regard du droit du travail et réussir le montage du dossier.

## LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama des règles en vigueur dans les principaux pays européens d'expatriation des travailleurs français
- Une formation pratique : des exercices pour valider ses acquis, des illustrations à partir d'exemples concrets et le partage d'expérience entre les participants

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et assistants mobilité internationale, responsables et assistants des services RH/personnel, gestionnaires de salariés expatriés

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

## MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé 15 jours avant le début de la formation. Les méthodes pédagogiques incluent des apports théoriques et pratiques, un travail sur des cas concrets et des exemples d'application. Un support pédagogique est remis à chaque participant, et un accès personnel en ligne permet d'accéder à des e-ressources à l'issue de la formation. Nos consultants sont sélectionnés pour leur expertise métier, leurs compétences pédagogiques et leurs expériences professionnelles.

